



PLAN DE ZONAGE
Poilly-lez-Gien Nord
Echelle : 1/5000

Objet	Date
Approuvé le	6 décembre 2019 par le Conseil Communautaire
Révisé le	
Modifié le	
Mis à jour le	

GEOMEXPERT sas - 1, rue Népocé - 45700 Villemandeur

Légende :

- Limite des zones
- ▨ Espace boisé classé à conserver ou à créer
- ★ Bâtiments pour lesquels le changement de destination est autorisé et réglementé
- ▨ Secteur délimité au titre de l'article L.151-34 2° du code de l'urbanisme (secteur protégé en raison de la richesse du sol ou du sous-sol)
- ▨ Servitude au titre de l'article L.151-41 5° du code de l'urbanisme
- ▨ Secteur délimité au titre de l'article R.151-37 du code de l'urbanisme
- Limite administrative

Éléments du paysage à préserver

Patrimoine architectural :

- Bâtiment remarquable
- Bâtiment
- Château
- Église
- Grange
- Pont
- Viaduc
- Élément architectural
- Croix
- Fontaine
- Lavoir
- Moulin
- Monument

Patrimoine naturel :

- ▨ Haie
- Arbre
- ▨ Alignement d'arbres
- ▨ Espace arboré
- ▨ Parc
- ▨ Espace humide
- Etang

